



SAPH



RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT
2015





SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	P 05
CONSEIL D'ADMINISTRATION	P 07
ORDRE DU JOUR	P 08
FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA SAPH	P 09
RAPPORT DE GESTION	P 11
RAPPORT RSE	P 22
RAPPORT SPECIAL DU PCA	P 28
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P 42
PROPOSITION DES TEXTES DE RESOLUTION	P 50



L'ENTREPRISE
THE COMPANY





Mesdames et Messieurs les actionnaires,
Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'activité de notre Société au titre de l'exercice 2015 et de soumettre à votre approbation les états financiers au 31/12/2015.

L'exercice 2015 a été marqué par une Europe toujours en récession dans une économie mondiale qui continue à être atone.

L'offre de caoutchouc naturel au niveau mondial a continué de progresser ; ce qui explique la nouvelle baisse des cours pour une quatrième année consécutive. Le cours moyen 2015 s'établit à 809,21 FCFA/Kg sec contre 842.45 FCFA/Kg sec en 2014, 1243,99 FCFA/Kg sec en 2013 et 1607.35 FCFA/Kg sec en 2012. Ceci représente une baisse de 50% sur la période 2012/2015.

La deuxième partie de l'année a été particulièrement difficile ; les cours du caoutchouc ont chuté de 14% au cours du second semestre alors que nos volumes de vente se sont accrus pendant cette même période induisant ainsi une baisse de 13% de notre prix moyen de vente sur l'ensemble de l'exercice comparé à 2014. La suppression de l'exemption de TVA instituée en 2013 continue à peser lourdement sur notre trésorerie, nos investissements ayant continué, même si les délais de remboursement se sont améliorés.

La production agricole enregistre un recul de 2%, soit

31.157 tonnes contre 31.877 tonnes en 2014. Cette baisse est imputable au vieillissement du verger.

Les achats de caoutchouc aux planteurs, comme nous l'avions annoncé l'an dernier, se sont accrus de façon significative, passant de 75.381 tonnes en 2014 à 103.382 tonnes en 2015, soit une progression de 37%. La production industrielle a augmenté de 14%, pour s'établir à 126.871 tonnes, malgré l'arrêt de l'usine de Bongo pour les travaux d'augmentation de capacité de 5 à 10.8 tonnes/heure. Ces travaux se sont déroulés dans les délais et les budgets requis et dans des conditions de mise en route très satisfaisante. Les ventes ont augmenté de 11% en volume en 2015, malgré des difficultés d'embarquement en fin d'année. Nos volumes devraient continuer à progresser dans les prochaines années grâce aux investissements de capacité consentis en 2014/2015.

Le chiffre d'affaires a été affecté par la baisse des cours mondiaux. Malgré l'augmentation des volumes, il est en recul de 2% par rapport à 2014.

Le résultat net se traduit par une perte de 1.780 milliards de FCFA.

Face à cette situation, des mesures énergiques de réduction des dépenses ont continué afin d'améliorer la rentabilité de la SAPH.

Nous avons pu poursuivre le programme d'investissement, financé par le tirage en Avril 2015 de la deuxième et dernière tranche de 10 milliards de FCFA de l'emprunt à moyen terme de 30 milliards de FCFA, dont la première tranche avait été tirée en 2014.

L'investissement dans un système d'information moderne a été un succès et doit ouvrir la voie à des opportunités d'optimisations pour améliorer notre rentabilité à terme. Ce sera l'axe principal d'amélioration en 2016.

La replantation de 1.097 Ha d'hévéa va contribuer au rajeunissement du verger.

La création de 801 Ha de palmier en 2015 porte à 1.629 Ha la superficie des plantations immatures de palmiers. Les premières productions de régimes seront enregistrées en 2016.

Notre fonctionnement s'est adapté pour respecter les dispositions de l'Acte Uniforme révisé de l'OHADA et nous avons le plaisir d'inclure dans ce rapport annuel le premier rapport du Président du Conseil d'Administration sur la gouvernance et le contrôle interne de la SAPH.

Je vous remercie pour votre appui.

**Le Président du Conseil d'Administration
Pierre Billon**

THE WORD OF THE CHAIRMAN

Ladies and gentlemen, fellow shareholders

In accordance with the law and our Statutes, we called for a General Assembly, in order to deliberate about our company activities for 2015 and seek your approval on the report for the financial year ended 31st December 2015.

2015 was impacted by Europe still facing a recession in a stagnant global economy.

The world supply of natural rubber has continued to increase; this resulted in a new price drop, for the fourth consecutive years.

The average market price in 2015 was 809,21 f cfa/kg compared to 842.45 f cfa/kg in 2014, 1243,99 f cfa/kg in 2013 and 1607.35 f cfa/kg in 2012. This highlight a drop of 50% during the period 2012/2015. The second half of the year was particularly difficult; the market price, dropped by 14% during the second semester while our sales volume increased during the same period, resulting in a fall of 13% on our average sale price for the year, compared to 2014.

The 2013 lifting of the VAT exemption continued to weigh heavily our finances as our investments were maintained and generated more VAT credits, despite the improvements brought by Government to the VAT refund process.

The agricultural production shows a decline of 2% that is 31.157 tons dry against 31.877 tons in 2014. This degradation results from the ageing of the plantation. Purchases of rubber from outgrowers jumped from 75.381 tons dry in 2014 to 103.382 tons in 2015; an increase of 37%, in line with the forecast we made last year.

Our industrial production increased by 14% to reach 126.871 tons, despite the shutdown of Bongo's factory for its capacity increase. This project to boost its capacity from 5 to 10.8 tons/hour was carried out in line with planned deadlines and budget, and its ramp up was efficient.

Sales volumes increased by 11% in 2015 despite shipping difficulties by the end of the year. Our sales volumes should continue increasing in the coming years, thanks to the capacities added in 2014/2015.

The turnover has been affected by world prices, despite the increase in volumes and stands 2% lower than 2014 turnover.

The net result is a loss of 1.780 billion Fcfa.

To face this situation, Management took dynamic cost cutting measures to improve SAPH's situation.

We were able to implement the budgeted investment program, which was funded by the second draw-down, in April 2015 of 10 billion Fcfa, being the second and final portion of our 30 billion Fcfa medium-term loan. The investment in a modern information system has been a success and will open ways to optimize many of our operations in order to increase our future profitability. This will be the main area for improvement in 2016.

The replanting of 1.097 hectares of rubber trees in 2014 contributes to the rejuvenation of the plantation. The creation of an additional 801 hectares of palm trees in 2015 brought 1.629 hectares the surface of immature palm plantation, the first production of fruits will be recorded in 2016.

The governance of our Company has also been adjusted to comply with the provisions of the Uniform Act OHADA and we are pleased to include in this annual report the first report of the Chairman on governance and internal control.

The Chairman.

Administrateurs	Expiration (date de clôture)
M. Pierre BILLON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
SIPH Représentant Permanent : M. Olivier DE SAINT SEINE	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
CFM (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Jacques HOLLAENDER	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
Michelin Finance (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
M. Bertrand VIGNES	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
M. Tiémoko COULIBALY	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
M. Boto YAPO	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
M. Alassane DOUMBIA	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
M. Jean-Luc BEDIE	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018

ORDRE DU JOUR / AGENDA

- 1.** Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 Décembre 2015.
 - 2.** Lecture et approbation du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2015.
 - 3.** Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique. Approbations desdites conventions.
 - 4.** Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs.
 - 5.** Affectation des résultats.
 - 6.** Indemnités de fonction à allouer aux administrateurs.
 - 7.** Ratification de la cooptation d'un administrateur.
 - 8.** Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- 1.** To receive and adopt the Directors' audited accounts for the financial year ended on December 31, 2015.
 - 2.** To receive and adopt the General Report of Statutory Auditors on the financial statements of the year ended on December 31, 2015.
 - 3.** To receive and adopt the Special Report of Statutory Auditors on the agreements referred to in the articles 438 to 448 of the Uniform Act related to the Commercial Companies and the Economic Interest Grouping Law.
 - 4.** Approval of Accounts and full discharge of the Administrators.
 - 5.** Profit appropriation.
 - 6.** Duty allowances for board members.
 - 7.** Approval of a director's appointment.
 - 8.** Authority to carry out legal formalities.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA SAPH / SAPH DATA SHEET

Forme
Société Anonyme

Date de Création
29 Décembre 1956

Capital Social
14.593.620.855 FCFA

Siège
Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions
Abidjan – Zone Portuaire 01 B.P 1322 Abidjan 01
Téléphone : +225 21 75 76 76
Télécopie : +225 21 75 76 40

N° Registre de Commerce
CI-ABJ-1962-B-2059

N° Contribuable
CC 0105337 H

Nominal
2.855 CFA

Form
S.A

Creation
December 29th, 1956

Capital
FCFA 14.593.620.855

Headquarters
Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions
Abidjan – Zone Portuaire 01 B.P 1322 Abidjan 01
Telephone : +225 21 75 76 76
Fax : +225 21 75 76 40

N° RC
CI-ABJ-1962-B-2059

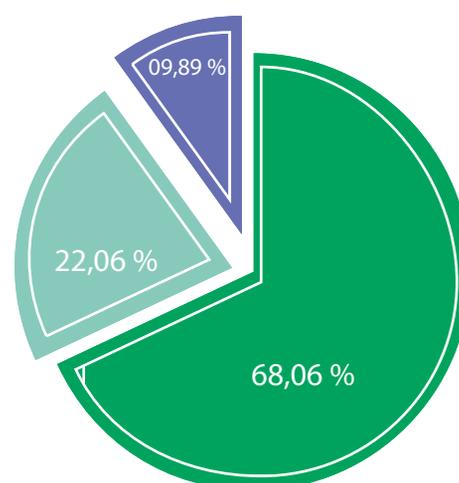
Taxpayer N°
CC 0105337 H

Nominal
2.855 CFA

Effectif au 31 Décembre 2015 : 5882 salariés

HEVEA
Superficie immature : 7 643 Ha
Superficie en saignée : 16 398 Ha

PALMIER
Superficie immature : 1 629 Ha
Superficie en production : 146 Ha



■ SIPH	68,06 %
■ C.F. Michelin	09,89 %
■ Divers (en bourse)	22,06 %

EMPREINTE GÉOGRAPHIQUE



▲ Siège social

▲ Bureaux/Promotions hévéciales

△ Unités agricoles intégrées

RAPPORT DE GESTION MANAGEMENT REPORT



I. Faits marquants de l'exercice 2015

1. Environnement international et cours mondiaux

Déjà en repli de 33% au cours de l'année 2014, les cours moyens mondiaux du caoutchouc connaissent un repli supplémentaire (en us dollars) de 20% au cours de l'exercice 2015. En effet, les cours moyens du caoutchouc sur le marché international baissent pour atteindre 1,3691 dollars le kilogramme en 2015 contre 1,7098 dollars le kilogramme en 2014.

2. Environnement national

L'environnement national est marqué par la hausse du coût de l'électricité au cours du second semestre de l'exercice, ainsi que l'augmentation des charges portuaires. L'exercice 2015 est également marqué au plan national par diverses mesures fiscales ayant conduit notamment à une amélioration des remboursements des crédits de TVA et à un aménagement de la taxe sur le caoutchouc granulé spécifié.

3. Au plan interne à la société

Le programme d'augmentation de la capacité industrielle pour répondre à l'augmentation des quantités de caoutchouc villageois disponibles a été poursuivi. Après notre site de Rapides-Grah dont la capacité a été portée à 10 t/h en Août 2014 contre 7 t/h, notre site de Bongo a vu sa capacité également portée à 10,8 t/h en Octobre 2015 contre 5 t/h en 2014.

La certification de nos sites à la norme ISO 9001/2008 s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015. La certification des sites de Rapides-Grah et Bettié permet ainsi à la SAPH d'être certifiée sur l'ensemble de ses sites.

Le changement de système d'information a eu lieu dans le second semestre de l'année et s'est déroulé dans de bonnes conditions. Le système couvre l'ensemble de notre métier cœur et va nous permettre de continuer à progresser dans l'optimisation du coût de nos activités ainsi que l'amélioration de notre contrôle interne.

La société a poursuivi sa politique de réduction des coûts dans tous les compartiments de son activité pour faire face à la baisse continue des cours du caoutchouc sur le plan international.

1. International environment and world prices

Average world rubber prices in USD, which fell by 33% over the course of 2014, dropped by a further 20% in 2015. The average price of the rubber on the world market reached \$1,3691 per kg in 2015 against \$1,7098 kg in 2014.

2. Domestic environment

The domestic environment was marked by a high power price increase during the second semester and by a number of maritime surcharges at the port. 2015 also witnessed several fiscal measures which led to the improvement of VAT refunds and the adjustment of the tax on specified granulated rubber.

3. Within the company

The capacity increase program designed to cater with the increased volume of rubber available from Outgrowers was maintained. Our Rapides-Grah site saw its capacity rise to 10 tons/hour in August 2014 against 7 tons/hour. Our Bongo site saw its capacity increase to 10.8 tons/hour in October 2015 compared to 5 tons/hour in 2014.

The ISO 9001/2008 certification of our sites continued in 2015, Rapides-Grah and Bettié were added to our certification perimeter in 2015, allowing SAPH to be certified for all its sites.

The change of information system took place in the second part of the year, and is a success. The new system covers the key operations of the Company and will contribute to the optimization of our activities and the improvement of our internal control system.

The company pursued its costs reduction program in all compartments of its activity to take care of the reduced international rubber prices.

II. Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé

1. Evolution des données quantitatives

Production en tonnes

	Réalisé				2015	Var N / N-1	
	2011	2012	2013	2014		var	%
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH		SAPH	SAPH
	e	d	c	b		a	(a-b)/b
Production des champs	34 523	34 905	33 426	31 877	31 157	-720	-2%
Production achetée	68 644	76 564	81 260	75 381	103 382	28 001	37%
Production usinée	95 014	104 123	120 781	111 188	126 871	15 683	14%
Production vendue	96 600	104 492	119 211	111 487	124 098	12 611	11%

La production des champs sur l'exercice 2015 est de 31.157 tonnes soit 720 tonnes de moins que celle de 2014. Ce recul s'explique principalement par la poursuite du renouvellement de notre verger ; la surface en saignée passe ainsi de 16.925 hectares en 2014 à 16.252 hectares en 2015 (soit une réduction de 4%). Cette baisse de la production propre s'explique également par des parts non saignées notamment sur nos sites de Bettié et de Rapides-Grah.

La production achetée aux planteurs privés s'établit à 103.382 tonnes en 2015 contre 75.381 tonnes en 2014 soit une progression de 28.001 tonnes (37%) sur les deux années. Cette hausse est la conséquence du programme d'extension de nos unités industrielles de Rapides-Grah en 2014 et de Bongo en 2015 d'une part et d'autre part, de l'augmentation de notre part de marché sur un marché national de l'offre de caoutchouc qui continue d'être à la hausse.

Le programme d'extension et de modernisation de notre unité industrielle de Rapides-Grah initié en 2014 permet d'augmenter notre production usinée de 15.683 tonnes (soit 14%) passant ainsi de 111.188 tonnes en 2014 à 126.871 tonnes en 2015. Cette hausse de notre activité de production entraîne une hausse consécutive de nos volumes de vente de 12.611 tonnes (soit 11%) sur les deux années.

II. Situation of the company and its activity last year

Trends in quantitative data

2015 field production was 31.157 tons, or 720 tons less than 2014. This fall is mainly explained by our replanting program. The tapped area was 16.252 ha in 2015 (a reduction of 4% compared to 2014). This fall of production is also explained by untapped tasks in Bettié and Rapides-Grah.

Production purchased from outgrowers was 103.382 tons in 2015 compared to 75.381 tons in 2014, an increase of 28000 tons or 37%. This increase was supported by the capacity increase of our Rapides-Grah factory in 2014 and Bongo factory in 2015, while the domestic supply of outgrower's rubber continue to increase rapidly.

This capacity increase program made it possible to increase our processed production by 15.683 tons (14%), from 111.188 tons in 2014 to 126.871 tons in 2015. This increase of our industrial production lead to a consecutive increase of our sales volume by 12.611 tons (11%) between the two years.

2. Evolution de données chiffrées

Chiffres en millions de francs

	Réalisé				2015 SAPH a	Var N / N-1	
	2011	2012	2013	2014		var	%
	SAPH e	SAPH d	SAPH c	SAPH b		SAPH a-b	SAPH (a-b)/b
Chiffre d'affaires	194 549	172 962	155 621	99 611	97 449	-2 162	-2%
Résultat net	45 628	21 071	13 707	-3 799	-1 780	2 020	53%
Dividendes versés	39 359	39 359	8 179	3 297	0	-3 297	-100%
Investissements réalisés	5 059	11 864	15 423	20 763	15 852	-4 911	-24%
Capitaux propres	84 895	68 337	73 865	66 769	64 989	-1 780	-3%
Ressources stables	85 432	68 779	74 233	87 326	96 036	8 710	10%

Le chiffre d'affaires de la société régresse en 2015 de 2% comparé à celui de 2014 malgré un volume de vente en forte progression. Le résultat net de la SAPH connaît cependant une relative amélioration comparée à celui de 2014 en dépit de la baisse du chiffre d'affaires.

La SAPH poursuit sa politique d'investissement dans les domaines agricoles, industriels et sociaux dans une proportion moindre que les années écoulées pour tenir compte de la baisse continue des cours du caoutchouc sur le plan international. Pour financer ses investissements, la SAPH a dû avoir recours à un emprunt bancaire afin de voir ses ressources stables progresser de 8.710 millions de francs CFA.

The company's turnover decreased by 2% compared to 2014 despite this rise in sales volumes. The net result of SAPH shows a slight improvement compared to 2014 despite the lower turnover.

SAPH continued its agricultural, industrial, IT and social investment programs, at a lower level compared to previous years, taking into account the continuing drop of international rubber prices. In order to finance this level of investment, SAPH had to resort to additional borrowing, bringing its equity and long-term liabilities to 8.710 million FCFA.



III. Résultats et situation financière

1. Résultat de l'exercice 2015

Ventes et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 97.449 millions de francs CFA à fin Décembre 2015, soit une baisse de 2.162 millions de francs CFA par rapport à celui de Décembre 2014. Ce recul du chiffre d'affaires s'explique principalement par le prix moyen de vente (en FCFA) qui subit une baisse de 13% sur la même période consécutivement à la baisse de 20% du cours moyen du caoutchouc sur le marché international. Nos volumes de ventes de produits finis caoutchoucs connaissent cependant une hausse de 12.611 tonnes entre Décembre 2014 et Décembre 2015 soit 11%.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors achats de caoutchouc, amortissements et provisions, s'élèvent à 55.480 millions de francs CFA en 2015 contre 58.597 millions de francs CFA pour l'exercice 2014.

Cette baisse de 3.262 millions de francs CFA est la conséquence du programme d'économie et de réduction des dépenses initié par la direction générale de la SAPH depuis 2014 pour juguler les effets de la baisse drastique des cours du caoutchouc sur le marché international sur notre activité.

Résultat financier

La forte progression observée sur le résultat financier de 1.569 millions de francs CFA s'explique par le service de la dette à moyen et long terme.

Résultat hors activités ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires procède principalement du poste «valeur nette comptable des cessions».

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat correspond à l'impôt minimum forfaitaire déterminé à partir du chiffre d'affaires et correspond à 0.5% du chiffre d'affaires de l'exercice.

Résultat net

Le résultat net est une perte de 1.779 millions de francs CFA au titre de l'exercice 2015 contre une perte de 3.799 millions CFA en 2014.

III. Results and financial situation

Sales revenue

Sales revenue for the year ended December 2015 amounted to 97.449 million FCFA, representing a decrease of 2.162 million FCFA (2%) compared to December 2014. This reduction was mainly the result of the average selling price which dropped by 13% over the same period as a result of the 20% fall in the average international rubber prices. Our volume of processed rubber increased by 11% compared to the previous year.

Operating costs

Operating expenses, excluding rubber purchases, depreciation and provisions amounted to 55.480 million FCFA in 2015 against 58.597 million FCFA in 2014. This decline of 3.262 million FCFA is a direct result of cost cutting measures taken by Management to lessen the effect of falling international prices.

Financial income (expense)

The large increase in financial charges observed, a net expense of 1.569 million FCFA, is related to the increased short and long-term borrowings.

Net non-recurring income (expense)

Net non-recurring result derives mainly from «carrying amount of assets sold».

Tax on income

Tax on income corresponds to the minimum tax determined on the basis of sales revenues and amounted to 0.5% of sales revenue for the year.

Net result

The net result is a loss of 1.779 million FCFA in 2015 compared to a loss of 3.799 million FCFA in 2014.

2. Principales évolutions bilancielles et situation financière

Variation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés connaissent une augmentation nette de 15.852 millions de francs CFA et comprennent les principaux investissements nets suivants :

Change in fixed assets

Fixed assets witnessed an increase of 15.852 million FCFA explained as follows:

Chiffres en millions de francs

	déc-14			déc-15		
	Augment	Diminut	Invest nets	Augment	Diminut	Invest nets
Investissements incorporels	1 456	0	1 456	1 319	-56	1 262
Terrains	0	0	0	59	0	59
Investissements agricoles	4 779	-1 199	3 581	4 155	-1 618	2 537
Batiments - Constructions	2 570	-848	1 722	1 367	-163	1 204
Materiel et outillage industriel	4 218	-1	4 217	1 115	-2 351	-1 237
Materiel et mobilier de bureau	402	-1	401	56	-224	-167
Materiel de transport	599	-42	557	31	-124	-93
Installation et agencement	1 652	-1 120	533	783	0	783
Autres immobilisations corporelles	65	0	65			0
Immobilisations corporelles en cours autres	4 870	0	4 870	6 846	-1	6 845
Avances et acomptes s/immo. Corp.	145	0	145	0	-456	-456
Prêts, cautionn. & aut. Créances	8	-34	-26	121	-121	0
Prêts au personnel	0	-132	-132	0	0	0
TOTAL	20 763	-3 375	17 388	15 852	-5 115	10 737



Variation des actifs circulants

La relative hausse des actifs circulants de 268 millions de francs CFA entre 2014 et 2015 traduit principalement :

Change in current assets

The relative increase in current assets of 268 million FCFA translates the following changes:

Chiffres en millions de francs

	déc-14	déc-15			var	%
	SAPH a	SAPH Brute	SAPH Prov	SAPH Nette	SAPH b-a	SAPH (b-a)/a
Stock	21 130	26 774	-1 469	25 305	+4 175	20%
Matières premières	8 251	11 763		11 763	+3 512	43%
Autres approvisionnements	4 029	5 539	-776	4 763	+734	18%
En-cours	2 309	4 113	-693	3 420	+1 111	48%
Produits fabriqués	6 542	5 360		5 360	-1 182	-18%
Créances et emplois assimilés	21 369	20 837	-3 374	17 463	-3 907	-18%
Fournisseurs, avances versées	46	1 040	-850	190	+143	308%
Clients	12 448	12 891	-1 727	11 164	-1 284	-10%
Personnel débiteur	199	502	-110	392	+194	97%
Etat et collectivités publiques	7 305	5 500	-87	5 413	-1 892	-26%
Associés et groupe	166	124		124	-42	-25%
débiteurs divers	1 205	779	-600	179	-1 026	-85%
Total actifs circulants	42 499	47 611	-4 843	42 768	+268	1%

➤ La hausse de la valeur de nos stocks notamment celle des matières premières de 3.512 millions de francs CFA et celle des autres approvisionnements (pièces de rechanges et matières consommables) de 734 millions de francs CFA.

L'augmentation des quantités du stock de matière est en rapport avec le volume de nos stocks : 24.612 tonnes à fin 2015 contre 16.977 tonnes à fin 2014.

➤ La hausse de la valeur des stocks est compensée par la baisse des créances de 3.907 millions de francs CFA notamment sur les clients caoutchouc (1.284 millions de francs CFA) du fait de la baisse du prix moyen de vente d'une part et sur l'Etat et les collectivités publics (1.892 millions de francs CFA) suite au remboursement d'une partie de notre stock de crédit de TVA d'autre part.

➤ An increase in value of our stocks, especially raw materials for 3.512 million and spare parts and consumables for of 734 million FCFA. It has to be noted that our stock of raw materials increased from 16.977 tons as at end of 2014 to 24.612 tons as at the end of 2015 in order to fill up our capacity during the lean season.

➤ The increased value of inventories was offset by lower receivables by 3.907 million FCFA especially linked to rubber customer's accounts due to the lower average selling prices on one hand, and a lower VAT credit account thanks to the improvement to its refund on the other hand.

Variation des ressources stables

Les ressources stables se présentent comme suit :

Chiffres en millions de francs

	déc-14	Augm	Dim in	Reclas	déc-15
Capital social	14 594				14 594
Primes d'émission, de fusion, d'apport.	233				233
Report à nouveau	44 174			-3 799	40 374
Réserves	2 919				2 919
Résultat de l'exercice	-3 799		-1 780	3 799	-1 780
Provisions réglementées	8 649				8 649
Provisions financières pour risques	467	462	-134		794
Dettes financières	20 090	10 162			30 252
TOTAL RESSOURCES STABLES	87 326	10 624	-1 914	0	96 036

Les ressources stables augmentent sur 2015 de l'emprunt bancaire et des provisions pour risques sociaux et fiscaux respectivement de 10.162 millions de francs CFA et 462 millions de francs CFA ; et diminuent du résultat de l'exercice et des reprises de provision.

Changes in equity and long-term liabilities

Movement in equity and long-term liabilities were as follow:

Equity and long-term liabilities increased in 2015 as a result of bank borrowing and provisions for social and tax risk of 10.162 million FCFA respectively and 462 million FCFA. They decreased slightly in parallel, due to the net result for the year, and reversal of provisions.

Variation du passif circulant

Le passif circulant se traduit par :

Current liabilities

Chiffres en millions de francs

	déc-14	déc-15	var	%
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH
	a	b	b-a	(b-a)/a
Créditeurs				
Dettes circulantes et ressources assimilées HAO	0		+0	
Clients, avances reçues	871	196	-676	-78%
Fournisseurs d'exploitation	10 967	10 828	-139	-1%
Dettes sociales	1 066	1 390	+324	30%
Dettes fiscales	582	389	-108	-19%
Associés et groupes	1 264	1 181	-83	-7%
Autres dettes	489	463	-26	-5%
Total passifs circulants	15 239	14 447	-707	-5%

La variation du passif circulant de 707 millions de francs CFA traduit une baisse de la plupart des postes du passif en 2015 comparée à 2014.

The change in current liabilities of 707 million FCFA reflects a decline of most liability items in 2015 compared to 2014.

Variation de la trésorerie

Changes in cash and cash equivalents

Chiffres en millions de francs

	déc-14	déc-15	var	%
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH
	a	b	b-a	(b-a)/a
Disponibilités	1 396	5 182	+3 786	271%
Banques	1 159	5 109	+3 950	341%
Caisse	55	40	-16	-28%
Autres valeurs à encaisser	181	33	-148	-82%
Crédit de trésorerie	-14 098	-19 174	-5 076	-36%
Concours bancaires - dettes	-14 000	-16 063	-2 063	-15%
Concours bancaires - trésorerie passif	-98	-3 111	-3 013	-3067%
Total disponibilités	-12 702	-13 992	-1 290	-10%
Total disponibilités (hors dettes)	1 298	2 071	+773	60%

La variation de la trésorerie nette (hors dette) augmente de 773 millions de francs CFA, passant de 1.298 millions de francs CFA de Décembre 2014 à 2.071 millions de francs CFA à fin Décembre 2015.

La SAPH a eu recours à un emprunt bancaire de 10.000 millions de francs CFA pour le financement de ses investissements.

IV. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les cours mondiaux de caoutchouc continuent leur recul dans la première partie de 2016.

V. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La chute continue des cours mondiaux du caoutchouc observée au cours des premiers mois de 2016 conduit la SAPH à poursuivre sa politique de réduction des coûts et la maîtrise du BFR. Les volumes achetés, usinés et vendus devraient continuer à augmenter significativement en 2016 par rapport à 2015.

Net cash (excluding debt) increased by 773 million FCFA to 2.071 million FCFA as at end of December 2015.

SAPH increased its borrowing by 10.000 million FCFA to finance its investments.

IV. Significant events after the reporting period

World prices continued to decline during the first part of 2016.

V. Future prospects

The continued drop in rubber prices observed in the first part of 2016 requests additional costs control measures, as well as a tighter control on investments and net current assets. Purchased, processed and sales volumes should continue to significantly increase in 2016 compared to 2015.

COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE

décembre 2015-2014

En milliers de FCFA

	2014	2015	Var (valeur)	Var (%)
<i>Chiffre d'affaires</i>	99 611 216	97 449 044	- 2 162 172	-2%
Ventes caoutchouc pf	96 434 770	93 469 692	- 2 965 078	-3%
Produits accessoires	3 176 446	3 979 352	802 906	25%
<i>Autres produits d'exploitation</i>	9 607 489	13 081 426	3 473 937	36%
Production stockée	- 2 104 790	- 1 408 565	696 225	33%
Production immobilisée	11 098 289	11 278 044	179 754	2%
Autres produits	613 990	3 211 948	2 597 958	423%
TOTAL PRODUITS	109 218 705	110 530 471	1 311 766	1%
<i>Achats et variation de stocks</i>	- 69 555 710	- 66 622 947	2 932 763	4%
Achats de mat. premières et fournitures liées	- 42 271 514	- 53 079 144	-10 807 630	-26%
Variation de stocks matières	- 5 949 508	5 542 469	11 491 978	193%
Autres achats	- 22 028 938	-20 020 289	2 008 649	-9%
Variation de stocks	694 251	934 017	239 766	35%
<i>Services extérieurs</i>	-21 922 960	-21 457 404	465 557	2%
Transports	-3 504 209	- 273 463	3 230 746	92%
Services extérieurs	- 12 247 250	-16 264 387	-4 017 137	-33%
Impôts et taxes	-1 997 708	- 1 639 570	358 138	18%
Autres charges	- 4 173 793	- 3 279 984	893 810	21%
TOTAL CHARGES	- 91 478 670	-88 080 350	3 398 320	4%
<i>Valeur ajoutée</i>	17 740 035	22 450 120	4 710 086	27%
Charges de personnel	-15 339 718	-14 936 061	403 657	3%
Résultat(avant amort .et prov.)	2 400 316	7 514 059	5 113 743	213%
Dotation d'exploitation	-5 561 343	- 7 172 062	-1 610 719	- 29%
Réprise de dotation d'exploitation	106 430	134 243	27 813	26%
Transfert de charges d'exploitation	307 046	169 497	- 137 549	-45%
Résultat brut d'exploitation	- 2 747 550	645 738	3 393 288	124%
Produits financiers	305 211	156 172	-149 039	-49%
Charges financières	-1 089 542	- 2 509 973	-1 420 431	- 130%
Résultat net d'exploitation	- 3 531 882	- 1 708 064	1 823 818	52%
Plus ou moins-valeur de cession	-149 830	- 36 462	113 367	76%
Produits et charges exceptionnelles	44 715	0	- 44 715	-100%
Bénéfice avant impôt BIC	- 3 636 997	- 1 744 526	1 892 471	52%
Impôt BIC (I.M.F.)	- 162 457	- 35 000	127 457	78%
Bénéfice net	- 3 799 454	- 1 779 526	2 019 928	53%

COMPTE DE BILAN

décembre 2015 - décembre 2014

En milliers de FCFA

RUBRIQUES	2014	2015	Var (valeur)	Var (%)
Capital	14 593 621	14 593 621	0	0%
Prime d'apport, d'émission, de fusion	233 222	233 222	0	0%
Autres réserves et report à nouveau	44 173 521	40 374 067	-3 799 454	-9%
Réserve légale	2 918 724	2 918 724	0	0%
Résultat	-3 799 454	-1 779 526	2 019 928	53%
Provisions	9 115 954	9 443 352	327 397	4%
Dettes à long terme	20 090 078	30 252 389	10 162 311	51%
Trésorerie nette	12 702 365	13 992 138	1 289 773	10%
Total capitaux utilisés	100 028 032	110 027 987	9 999 955	10%
Représentés par:				
Investissements				
Investissements bruts	128 241 629	138 978 767	10 737 138	8%
Amortissements	-55 473 969	-57 271 747	-1 797 778	-3%
Investissements nets	72 767 660	81 707 020	-8 939 360	12%
Stocks				
Matières première et autres approvisionnements	12 855 487	17 301 243	4 445 755	35%
En-cours	2 308 727	4 112 571	1 803 845	78%
Produits fabriqués	6 541 940	5 360 260	-1 181 679	-18%
Provision sur stock autres approvisionnements	-576 104	-1 468 998	-892 894	-155%
Total stocks	21 130 050	25 305 076	4 175 027	20%
Débiteurs				
Actif circulant H. A. O.		111 900	111 900	NA
Fournisseurs, avances versées	46 468	1 039 504	993 037	2137%
Clients	15 147 306	12 891 499	-2 255 807	-15%
Provision sur créances clients	-2 698 836	-2 577 094	121 742	-5%
Personnel débiteur	671 948	502 437	-169 510	-25%
Etat et collectivités publiques	7 432 601	5 500 241	-1 932 359	-26%
Associés et groupe	166 051	124 257	-41 794	-25%
Débiteurs divers	1 607 284	667 026	-940 258	-58%
Provision sur créances débiteurs divers	-1 003 500	-796 983	206 518	21%
Total débiteurs	21 369 320	17 462 788	-3 906 532	-18%
Créditeurs				
Dettes circulantes et ressources assimilées HAO	0		0	NA
Clients, avances reçues	871 239	195 674	-675 565	78%
Fournisseurs d'exploitation	10 967 191	10 828 119	-139 072	1%
Dettes sociales	1 065 948	1 390 074	324 126	-30%
Dettes fiscales	582 193	388 746	-193 447	33%
Associés et groupes	1 263 812	1 181 308	-82 504	7%
Autres dettes	488 614	462 977	-25 637	5%
Total créditeurs	15 238 997	14 446 898	-792 100	5%
Capitaux utilisés	100 028 032	110 027 987	9 999 955	10%
CONTRÔLE DEBIT CREDIT	-0	0		

RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE



Chiffres clés

5 zones d'implantation

6 212

 Collaborateurs
 (moyenne 2015)

 **84 000**
 Planteurs encadrés
 sur **182 735 ha**

 **15 852 millions**
 d'investissements dont
612 millions
 en infrastructures sociales

130 millions
 en projets
 communautaires

 **4 673**
 Logements existant dont 496
 en Brique de Terre Comprimée
 et **1 026 WC secs**

 **20** Ecoles primaires
 et préscolaires
98 Enseignants
3 843 Enfants
 scolarisés

 **44** Accidents
 de Travail
 Taux de Fréquence
2,98
 Taux de gravité
0,03

 **23** Dispensaires
 et infirmeries
4 Ambulances
69 504 Consultations dans
 les centres de santé
72 Personnel
 de santé

 **3 701**
 Personnes dépistées
 volontairement du VIH-SIDA

 **9 694**
 Moustiquaires imprégnés
 distribués

 **666**
 Naissances dans
 les centres de santé

Depuis des années, la SAPH est engagée dans une démarche RSE et a inscrit son action dans les principaux axes de développement durable fixés par le Groupe SIFCA :

- Renforcer les conditions de vie et de travail des employés ;
- Préserver l'environnement ;
- Maintenir une relation durable avec les planteurs privés et les communautés locales.

En effet, la SAPH est consciente que sa performance économique est tributaire de sa performance sociale, environnementale et sociétale. Malgré la baisse des cours des matières premières qui se poursuit et qui entame sa capacité à faire des investissements, l'entreprise est arrivée au terme de la certification ISO 9001 Version 2008 de ses deux dernières Unités Agricoles Intégrées restantes, à savoir Rapides-Grah et Bettié.

I. RENFORCER LES CONDITIONS DE VIE ET DE SECURITE DES EMPLOYES

La SAPH accorde une attention particulière à ses salariés, en les mettant au centre d'une politique sociale ambitieuse.

Malgré la situation économique difficile due à la baisse des cours mondiaux, les conditions de vie et de travail ont toujours été et demeurent au centre des préoccupations des dirigeants. L'organisation du travail, le dialogue social, la santé et la sécurité, la formation, la politique de rémunération salariale et d'évolution de carrière, ainsi que l'égalité de traitement n'ont jamais été perdus de vue notamment dans cette période difficile.

L'entreprise s'engage également au respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux conditions de travail et d'emploi.

Le nouveau code du travail en Côte d'Ivoire a été largement expliqué au Personnel de la SAPH avec des sessions particulières pour les représentants du personnel.



Répartition de l'effectif moyen (2015).



Répartition de l'effectif moyen des salariés permanents par catégorie et par sexe (2015).

Concernant la sécurité et la santé au travail des employés, la SAPH met tout en œuvre pour réduire ou supprimer les risques professionnels. En 2015, nous

déplorons malheureusement 2 morts. La SAPH présente encore toutes ses condoléances aux familles.

Répartition des Accidents de Travail, Taux de Fréquence et de Gravité

Filiales	Désignation	2015	2014	2015/2014
				Evolution
	Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - USINE	15	24	-38%
	Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins un jour d'arrêt - PLANTATION	29	41	-29%
	Nombre total d'accidents de Travail	44	65	-32%
	Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - USINE	316	368	-14%
	Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - PLANTATION	183	412	-56%
	Total de jours d'arrêts liés aux accidents	499	780	-36%
	Taux de Fréquence des Accidents (TF)	2,98	3,85	-23%
	Taux de Gravité des Accidents (TG)	0,03	0,05	-40,00%

La lutte contre le VIH et le paludisme est également un enjeu local particulier géré par la SAPH. Il faut noter la baisse progressive et constante de l'incidence du VIH de 5,4% (2007) à **1,7%** (2015) alors même que le taux national est de 3.7%. Cette performance constante dans la réduction de l'impact du VIH est notamment due aux actions régulières de prévention (sensibilisations, dépistage annuel des agents, etc.).

Sur le volet de l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant (2007 à 2015), il faut noter que sur 126 enfants nés de mères séropositives et testés, 122 sont séronégatifs; soit **96,8% de taux de réussite**. Depuis 2013, tous les enfants nés de mères séropositives suivies sont négatifs dans la partie ETME.

A fin 2015, on recense 281 personnes vivant avec le VIH dont 183 (65%) sont sous médicaments ARV. **3 701** personnes ont été dépistées volontairement du VIH-SIDA, ce qui fait un taux de dépistage de 60 %.

74 actions de sensibilisation contre le VIH-SIDA ont été organisées à l'attention de 2 207 personnes. **18 637** préservatifs ont été distribués en 2015.

Pour la lutte contre le paludisme, 9 694 moustiquaires imprégnées ont été distribuées.

Enfin, l'amélioration des conditions de vie des employés est une exigence autant morale que professionnelle pour leur épanouissement et pour la pérennité des activités. Cette exigence est réaffirmée dans la charte sociale du Groupe.

4.673 logements sont mis à la disposition des salariés sur les UAI. Les infrastructures sociales de bases (écoles, centre de santé...) pour leurs familles sont également disponibles.

Le respect des droits de l'homme est le socle des valeurs et du code de conduite du Groupe SIFCA, lancé en 2015. La SAPH a d'ailleurs été choisie comme entité pilote pour démarrer la mise en place opérationnelle du Code de Conduite. A ce jour, les actions menées par la SAPH sont :

- Mise en place de son Comité d'Ethique dès Septembre 2015,
- Signature effective du Code de Conduite par l'ensemble de son personnel.

La SAPH est également engagée dans la lutte contre le travail des enfants à travers un code de lutte contre le travail des enfants et une vigilance accrue d'autant que l'école est désormais obligatoire en Côte d'Ivoire. Le

risque de travail forcé ou obligatoire est faible au sein de la SAPH. Des séances de sensibilisation et de formation ont été réalisées en direction des gestionnaires des zones hévéicoles en Côte d'Ivoire.

II. PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

Le déploiement des Systèmes de Management Environnemental (SME) conformément à la charte du Groupe est en marche au sein de SAPH.

Ayant obtenu les arrêtés d'autorisation d'exploiter de ses UAI en 2015, la SAPH a entamé ses actions de conformité réglementaire avec pour objectif 2016 :

- ▶ La rédaction des procédures Santé Sécurité et Environnement
- ▶ La réalisation d'un Plan d'Opération Interne de l'Usine de Bongo
- ▶ La construction d'incinérateur des déchets médicaux sur toutes les UAI
- ▶ L'analyse environnementale en vue d'un Plan de Gestion Environnemental

En 2014, sur les sites de Bongo et de Rapides-Grah, ont été installées des unités de recyclage humide permettant de traiter les granulés contaminés qui étaient auparavant jetés ou vendus comme déchet.

Dans l'ensemble des usines, les eaux moins chargées en aval du process sont réutilisées à nouveau.

De nombreux mécanismes sont mis en œuvre afin de trier les déchets, de les diriger pour certains vers les filières externes de traitement et de valorisation, et pour d'autres servir pour le compostage. Des aires de stockage d'huiles usagées sont aménagées sur les UAI, ainsi que des bassins de lagunages pour le traitement des eaux usées.

L'activité de production de chips de bois d'hévéa à la SAPH pour l'année 2015 a été réalisée uniquement sur le site d'Ousrou (25.000 T). Cette production a été essentiellement vendue à Sania et Sucrivoire, filiales de SIFCA, qui les utilisent comme combustible pour leurs chaudières. Cela permet de couvrir le coût de l'abatage et de préparation de terrain, de baisser des émissions de CO² par l'arrêt de la pratique du brûlage et d'augmenter les revenus du Groupe par la vente de la biomasse.

L'utilisation d'engrais enrobé permet de réduire par 4 la quantité d'apport d'engrais type NPK et de maintenir la croissance des hévéas en raison de la meilleure efficacité de ce type d'engrais. Cela n'est valable que pour l'année de planting. Le gain est de l'ordre de 150 tonnes d'engrais NPK par an.

Les jachères et rotations en pépinière sont également une réalité ainsi que les fossés de drainage, la couverture végétale (*Pueraria*), le planting en courbe de niveaux ou terrasses, pour limiter l'érosion des sols. Les déchets organiques (feuilles, branches, souches) laissés sur places et réincorporés au sol ou en décomposition, et la réduction des traitements phytosanitaires, améliorent les propriétés physiques et biologiques des sols, et permettent ainsi de réduire les impacts de la SAPH sur l'environnement.

47 aires protégées ont été identifiées à SAPH. Il s'agira de planifier l'identification avec un panneau dédié pour chaque site écologique et de définir des actions pour une gestion efficace desdites réserves.



Logement du Sous-Préfet de Alossou (Alépé)

III. MAINTENIR UNE RELATION DURABLE AVEC LES PLANTEURS PRIVÉS ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES

84 000 Planteurs Privés encadrés

70% de la production de SAPH est achetée aux planteurs privés

46 communautés autour des territoires d'implantation de la SAPH

Malgré la baisse des cours du caoutchouc, la SAPH continue à prendre une part active au développement économique, social, culturel et environnemental de ses voisins.

L'impact de la SAPH se résume en trois points :

- ▶ Acheter le caoutchouc à travers la promotion de plantations locales encadrées par nos collaborateurs,
- ▶ Améliorer l'accès aux infrastructures et services sociaux de base,
- ▶ Permettre de générer des possibilités d'activités génératrices de revenus pour les populations.

Le dialogue avec ses parties prenantes est régi par les outils suivants :

- ▶ une procédure définissant la création et le fonctionnement d'un Cadre Permanent de Dialogue (CPD) entre la SAPH représentée par son UAI et les communautés de sa zone opérationnelle,
- ▶ des réunions régulières avec les représentants des communautés locales, leaders traditionnels, représentants des jeunes....
- ▶ les consultations des communautés sur les questions qui les préoccupent,
- ▶ la non-ingérence dans les affaires des communautés.

En 2015, la SAPH a contribué au développement communautaire à travers de nombreuses actions:

De plus, les infrastructures pour l'Education et la Santé présentes sur les UAI destinées aux enfants des employés, sont également ouvertes aux enfants des communautés locales.

- ▶ 26 % d'enfants scolarisés issus des communautés locales,
- ▶ 191 Naissances issues des communautés locales,
- ▶ 9 604 Consultations issues des communautés locales.

- ▶ Construction du Dispensaire DAGROM s/s Préfecture de Divo,
- ▶ Construction du Foyer polyvalent de GAGNY s/s Préfecture de DOBA,
- ▶ Construction de la Maternité NABOVILLE s/s Préfecture Gabiadji,
- ▶ Construction du logement instituteur FAHE s/s Préfecture Gabiadji,
- ▶ Aménagement du terrain de football de DAGADJI,
- ▶ Construction d'un château d'eau à Niamiambo (Toupah),
- ▶ Achèvement d'un dispensaire à Yassap A (Toupah),
- ▶ Réalisation d'un forage à Petit Badien (Toupah),
- ▶ Construction de deux salles de classes à Lopou (Toupah),

- ▶ Achèvement du logement de l'infirmier à Niguinanou (Toupah),
- ▶ Construction d'une salle de laboratoire et de bureaux à Bongo Village,
- ▶ Réalisation de puits perdu et fosse septique à Allosso 2
- ▶ Réhabilitation du logement du Directeur de l'Ecole Primaire Publique Allosso 2,
- ▶ Don de 50 tables bancs à l'Ecole Primaire Publique Koutoukro,
- ▶ Equipements, réparation et entretien du Bac de Bettié,
- ▶ Entretien de la route Adzopé - Bettié,
- ▶ Formation de 60 élèves dans les EFA de Toupah et Naboville (Rapides-Grah).

RAPPORT SPECIAL DU P.C.A.





RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 525-2 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014, il vous est rendu compte, aux termes du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de la SAPH (Titre 1) ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par et au sein de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (Titre 2).

Ce rapport vous présente également les informations et renseignements énumérés aux articles 831 à 831-3 de l'AUSCGIE (Titre 3).

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'administration préalablement à sa présentation au Conseil lors de la réunion du 24 mars 2016, au cours de laquelle il a été approuvé.

TITRE 1 COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

I- COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

► La composition du Conseil d'administration à la date du présent rapport est la suivante :

<i>Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre</i>	<i>date de première nomination</i>	<i>date d'échéance du mandat</i>	<i>Fonction principale exercée dans la société</i>
M. Pierre BILLON	Rénouvelé par l'AGO du 06/05/2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Président du Conseil d'Administration
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
SIPH Représentant Permanent : M. Olivier DE SAINT SEINE	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
CFM (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Jacques HOLLAENDER	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
Michelin Finance (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016	Administrateur
M. Bertrand VIGNES	Cooptation : CA du 16/06/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016	Administrateur
M. Tiémoko COULIBALY	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
M. Boto YAPO	Rénouvelé par l'AGO du 06/05/2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
M. Alassane DOUMBIA	Cooptation : CA du 16/06/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016	Administrateur
M. Jean-Luc BEDIE	Cooptation : CA du 04/12/2015	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018	Administrateur

Lors de sa réunion en date du 04 décembre 2015, le Conseil d'Administration a décidé de la cooptation de Monsieur Jean-Luc Yao BEDIE, de nationalité ivoirienne, directeur de société, domicilié à Abidjan (RCI), en qualité d'administrateur de la SAPH.

Le mandat de Monsieur Jean-Luc Yao Bédié, conformément aux statuts révisés de la société, est d'une durée de 3 ans.

Cette nomination, faite à titre provisoire, doit être ratifiée par la prochaine Assemblée Générale de la société.

► Les fonctions exercées par ces personnes dans d'autres sociétés de l'espace OHADA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont les suivantes:

<i>Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre</i>	<i>Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé</i>
M. Pierre BILLON	Administrateur de : - SIFCA et de ses filiales PALMCI, SANIA, SUCRIVOIRE, SAPH, MOPP, CRC, RENL - Banque Atlantique Côte d'Ivoire - SICOMED - SOGEMED - MCI Côte d'Ivoire - Movis - Wal - SIFCOM et de ses filiales SMT CI, Comafrique Technologie Président du Conseil d'Administration - ATC Comafrique Côte d'Ivoire - GREL Ghana - SIFCA Côte d'Ivoire Représentant permanent de SIFCOM aux Conseils de : - Orange Côte d'Ivoire - France Câbles - France - Canal + Côte d'Ivoire
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	Président du Conseil d'Administration du FIRCA
SIPH Représentant Permanent : M. Olivier DE SAINT SEINE	Administrateur de : - RENL Nigeria
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	Administrateur de : - Sucrivoire - THSP Côte d'Ivoire



<i>Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre</i>	<i>Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé</i>
CFM (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Jacques HOLLAENDER	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
Michelin Finance (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Bertrand VIGNES	Administrateur de : - Sania Côte d'Ivoire - MOPP Libéria - CRC Libéria - RENL Nigéria - Palmci Côte d'Ivoire - WAL représentant permanent de SIFCA au Conseil de : - Sucrivoire
M. Tiémoko COULIBALY	Président du Conseil d'Administration de : - SGBCI - ALLIANZ-VIE Administrateur: - SGBCI - SAPH
M. Boto YAPO	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Alassane DOUMBIA	Président du Conseil d'Administration de : - Sucrivoire - MOPP Libéria - CRC Libéria - PALMCI Côte d'Ivoire - Wal Administrateur de : - SIFCOM - Comafrique technologie - SIFCA (Vice PCA) - Movis - GREL Ghana Représentant permanent de SIFCA aux conseils de Sania CI et RENL Nigéria Représentant permanent de SIFCOM aux conseils de ATC Comafrique Représentant permanent de IMMORIV aux conseils de Comafrique Tech, SIFCA, PalmCI, RENL Nigéria
M. Jean-Luc BEDIE	Administrateur de : - SIFCOM - BRVM - AERIA - LMH - Movis



II- CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

➤ **Missions du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

➤ **Convocation des administrateurs**

Les administrateurs ont été convoqués, conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société.

Compte tenu des questions inscrites à l'ordre du jour des conseils d'administration des 25 mars 2015 et 04 décembre 2015, les Co-Commissaires aux Comptes ont été invités à participer à ces réunions.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 mars 2015, la société Mazars Côte d'Ivoire et la société PricewaterhouseCoopers, Co-Commissaires aux Comptes de la Société, étaient présentes et représentées.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 04 décembre 2015, les sociétés Mazars Côte d'Ivoire et PricewaterhouseCoopers, Co-Commissaires aux Comptes de la Société, n'étaient pas présentes.

➤ **Information des Administrateurs**

Préalablement aux réunions du Conseil, les Administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.

Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société, que le Président du Conseil d'Administration juge utile de leur communiquer.

➤ **Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration**

➤ **Comité de suivi.**

Le Conseil d'Administration du 12/3/2010 a instauré un Comité de Suivi, dont le rôle est de se réunir men-

suellément afin de vérifier l'exécution du budget validé par le Conseil, à la fois aux niveaux de l'exploitation et de l'investissement.

Les membres du Comité de suivi sont les administrateurs suivants : Monsieur Bertrand VIGNES (Président), Madame Lucie BARRY TANNOUS, Monsieur Alassane DOUMBIA. Participent aux réunions du Comité de suivi, les Directions de SAPH, le DGA SIFCA, les autres membres de la Direction Générale de SIFCA, le Contrôle de Gestion SIFCA, l'Audit Interne du pôle caoutchouc et la Direction Financière de SIFCA.

Les rapports du Comité de suivi sont transmis au PCA par son Président.

Le Comité de suivi s'est réuni régulièrement en 2015.

➤ **Comité d'Audit**

Le Conseil d'Administration du 04/12/2015 a décidé la mise en place d'un Comité d'Audit pour tenir compte des modifications des statuts intervenues en 2015, conformément à l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE entrée en vigueur le 05 mai 2014.

Le Conseil nomme en qualité de membre du Comité d'Audit de SAPH, les administrateurs suivants : Monsieur Banga AMOIKON (Président du Comité), Madame Lucie BARRY TANNOUS, Messieurs Jean-Luc BEDIE, Alassane DOUMBIA, et Jacques-philippe HOLLANDER.

Le Comité d'Audit est nommé par le Conseil d'Administration pour l'assister dans son rôle de surveillance et de contrôle de l'activité de la société. Il a pour missions essentielles :

- *L'examen des comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des Comptes consolidés et sociaux de l'entreprise,*
- *Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,*
- *Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,*
- *L'émission d'un avis sur les Commissaires aux Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.*

Le Comité d'Audit n'a pas tenu de réunion au cours de l'exercice 2015, mais s'est réuni les 16/02/2016 et 18/03/2016 pour valider les comptes de l'exercice 2015.

➤ **Confidentialité des informations**

Les Administrateurs, ainsi que toute personne appelée à participer aux réunions du Conseil d'Administration, sont tenus à une stricte obligation de confidentialité et de réserve à l'égard des informations qui leur sont com-

muniquées par la société, qu'ils reçoivent dans le cadre des délibérations du Conseil, et des informations présentant un caractère confidentiel ou présentées comme telles par le Président du Conseil d'Administration.

➤ **Réunions du Conseil et participation aux séances**

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance plénière à deux reprises.

➤ **Conseil d'administration du 25/03/2015**

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur les points suivants :

- *Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 02 décembre 2014 ;*
- *Situation de l'activité au 28 février 2015 ;*
- *Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2014 ;*
- *Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014 ;*
- *Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes (article 715) au Conseil d'Administration et du rapport spécial sur les conventions règlementées ;*
- *Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2014 ;*
- *Proposition de mise en harmonie des statuts de la société avec l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE adopté le 30 janvier 2014 ;*
- *Organisation et convocation de l'Assemblée Générale Mixte, ordinaire et extraordinaire ;*
- *Projet d'ordre du jour, date et lieu de l'Assemblée Générale ;*
- *Projet du rapport du Conseil à l'Assemblée et du texte des résolutions.*
- *Divers.*

➤ **Conseil d'administration du 04/12/2015**

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur :

- *La cooptation d'un nouvel administrateur,*
- *L'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 mars 2015,*
- *L'examen et adoption du budget de l'exercice 2016,*
- *Des questions diverses.*

➤ **Compte-rendu du Conseil d'Administration**

Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social, cotés et paraphés. Ces procès-verbaux sont certifiés sincères par le Président de séance et au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire auprès de tous tiers et administrations sont certifiés par le Président, par le Directeur Général ou par un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

➤ **La Direction Générale**

La Direction Générale est exercée par le Directeur Général.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux définis expressément par le Conseil d'Administration.

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

TITRE 2 PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

I- DEFINITIONS, OBJECTIFS ET PRINCIPES DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE LA SAPH

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de la SAPH, et qui :

► contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;

► doivent lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient spécifiques à l'activité, financiers ou de toute autre nature.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

► la conformité aux lois et règlements ;

► l'application des instructions et des orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale ;

► la fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent ;

► l'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la SAPH repose sur trois principaux piliers :

► La définition de la stratégie et des objectifs de la société ;

► L'analyse des risques et la définition de plans d'actions en vue de les gérer ;

► La mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit financière ou liée au pilotage de l'Entreprise.

La SAPH est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en

connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le dispositif de gestion des risques de la SAPH ne comporte pas une dimension exclusivement anxiogène, mais traduit également la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis aux aléas.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs auxquels est soumis la SAPH, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles. Dans des contextes interne et externe changeants tout au long de l'année, la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques à la clôture de l'exercice 2015.

II- PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la SAPH couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société.

III- DESCRIPTION DES ACTEURS ET DES SYSTEMES

Cette partie décrit la gouvernance mise en place pour assurer l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne, ainsi que l'organisation desdits systèmes. Cette description repose sur cinq composantes :

► L'organisation générale : une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates, et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriés ;

► La diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;

► Un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;

► Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus, et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des

objectifs de la société ;

► Une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne, ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Ces composantes sont détaillées ci-dessous :

1. Organisation générale

L'organisation générale du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la SAPH se fonde sur les principes et outils suivants :

► Des valeurs communes aux entités du Groupe SIFCA, dûment communiquées et expliquées à l'ensemble du personnel de la SAPH. Ces valeurs sont les suivantes : Responsabilité, Ethique, Qualité.

► Un Code de Conduite commun aux entités du Groupe SIFCA, signé par l'ensemble du personnel de la SAPH et comprenant, notamment, un engagement individuel des dirigeants et agents à déclarer toutes les situations de conflits d'intérêts auxquelles ils sont exposés.

► Des organigrammes et fiches de postes régulièrement mis à jour sous la responsabilité de chaque directeur d'activité, et centralisées par la Direction des Ressources Humaines.

► Un processus de définition des objectifs globaux de l'entreprise qui comprend un réexamen annuel de la stratégie avant l'élaboration des budgets. Sur la base des descriptions et finalités des postes, les objectifs globaux de l'entreprise sont déclinés en objectifs par département et par poste. Les évaluations annuelles permettent de mesurer l'atteinte des objectifs individuels et ceux des départements. Des formations adaptées sont administrées au personnel en fonction des niveaux de responsabilité et des besoins spécifiques.

► Un système de management de la qualité, mis en place en conformité avec la norme ISO 9001 version 2008. Toutes les usines et administrations générales de la SAPH sont certifiées ISO 9001 version 2008.

► Un système documentaire en ligne, accessible à l'ensemble du personnel et contenant, pour tous les processus de la société, les procédures, instructions, modes opératoires et formulaires en vigueur;

► Un système d'information intégré (ERP SAP), accessible en temps réel à tous les sites de la SAPH, à partir duquel les opérations de la société sont gérées et reportées. Ce système d'information comprend, notamment, une gestion des habilitations et accès.

► Des comptes et suivis budgétaires établis mensuellement et analysés, en vue à la fois, de garantir la fiabilité de l'information financière et de prendre des décisions pour améliorer les performances de la Société.

► Des engagements des Directions Générales SAPH et SIFCA, notamment en matière de développement durable. Un département dédié au développement durable permet à l'entreprise de mettre en œuvre une politique de responsabilité sociétale.

► Un système de management participatif, mis en œuvre par la Direction Générale et qui se matérialise, notamment, par une communication mensuelle (ascendante et descendante), des groupes de travail réunissant plusieurs niveaux de responsabilités ou encore une exhortation de l'ensemble du personnel à proposer des idées progrès.

2. Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables

Le dispositif de contrôle interne de la société est fondé sur la diffusion et l'analyse des informations nécessaires au pilotage des activités, à travers, notamment, les outils et processus suivants :

► Les budgets d'exploitation, d'investissements et de financements, établis annuellement et communiqués efficacement au sein de l'entreprise. Ces budgets sont déclinés par responsables budgétaires, qui les répercutent à leurs équipes.

► Le système intégré (ERP SAP), accessible en temps réel, permettant à l'ensemble du personnel de disposer d'une information provenant d'une source unique et de procéder au suivi quotidien de l'exécution budgétaire.

► Des états financiers et suivis budgétaires mensuels, diffusés à toutes les directions et responsables d'activités, qui communiquent les performances réalisées par la société sur la période concernée.

► Les réunions individuelles du Directeur Général avec chaque directeur d'activité, qui se tiennent deux fois par mois, et qui permettent de partager des informations sur le déroulement des activités de l'entreprise.

► Les Comités de Direction qui réunissent, mensuellement, autour du Directeur Général, l'ensemble des directeurs d'activités. Ces réunions permettent à la Direction Générale, de discuter de l'exécution budgétaire et de plusieurs points relatifs au fonctionnement de l'entreprise.

► Les réunions mensuelles du Comité de suivi, décrites au point II.

► Des revues qualité de direction semestrielles, mises en place dans le cadre du système ISO 9001 version 2008, et destinées à examiner tous les indicateurs qualité par processus et définir des plans d'actions en vue d'accroître l'efficacité du management de la qualité.

► Des réunions de groupes de travail et comités de pilotage multidisciplinaires, mises en place sur plusieurs questions majeures du fonctionnement de l'entreprise et destinées à rechercher, dans un management participatif, des solutions à des problématiques et des pistes de valeur ajoutée. Ces groupes et comités soutiennent les efforts des directions d'activités dans l'exécution budgétaire et l'amélioration continue des performances.

3. Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques est le dispositif mis en œuvre pour réduire l'impact des menaces internes et externes sur les activités de la société. Ce processus est également destiné à saisir des opportunités, qui ne sont pas toujours anticipées, et peuvent apparaître dans la démarche de gestion des risques.

La gestion des risques est intégrée au processus de gouvernance de la SAPH. Elle est prise en compte à chacune des étapes suivantes :

► Lors de la revue annuelle de la stratégie : un processus d'analyse des risques permet de définir des orientations à la fois ambitieuses et réalistes, qui tiennent compte des contraintes internes et externes auxquelles la société est exposée.

► Lors du processus d'élaboration du budget : une analyse des risques permet de fixer les paramètres principaux et de construire des budgets qui sont en ligne avec les orientations stratégiques et la vision de la société.

► Le processus de gestion des risques entre dans une phase opérationnelle lorsque les objectifs de l'année ont été définis. Ces objectifs se matérialisent par des budgets (exploitation, investissements et trésorerie), ainsi que des plans de progrès dans une logique d'amélioration continue.

La gestion des risques de la SAPH s'appuie sur une cartographie des risques, mise à jour sur une base trimestrielle. La définition des rôles dans l'élaboration et le suivi de la cartographie des risques est la suivante :

► Les directions et départements sont en charge de gérer les risques liés aux objectifs qui leur ont été assignés. Ils constituent la première ligne de défense.

► Les Départements Contrôle de Gestion, Amélioration Continue et Qualité, notamment, sont chargés de donner une assurance à la Direction Générale sur l'atteinte des objectifs par les directions et départements. Cette assurance à la Direction Générale sur l'atteinte des objectifs et la maîtrise des risques constitue la deuxième ligne de défense.

► L'audit interne effectue une évaluation trimestrielle indépendante de l'efficacité du dispositif de gestion des risques. Cette évaluation est discutée avec la Direction Générale et le Comité d'Audit. Il ressort de ces discussions, des recommandations que la Direction Générale transforme en plans d'actions, soit au niveau de la marche courante de l'entreprise, soit au niveau des plans de progrès à court et moyen termes.

4. Activités de contrôle

Les activités de contrôle s'appuient sur les composantes du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques présentées ci-dessus, à savoir :

► L'organisation générale du système de contrôle interne et de gestion des risques ;

► La diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables ;

Le processus de gestion des risques.

Les principales activités de contrôle de la société sont les suivantes :

► Les opérations réalisées par la société s'appuient sur une définition claire des responsabilités, et des procédures formalisées contenues dans le système documentaire. Ces procédures sont régulièrement mises à jour pour tenir compte des évolutions observées au sein de l'entreprise. Chaque direction est chargée d'assurer en permanence que les procédures en vigueur sont respectées. Un responsable de la base documentaire coordonne la mise à jour et le contrôle des procédures qui y sont contenues.

► Les rapports mensuels de suivi budgétaire et leur analyse par le Comité de Direction : ces suivis mensuels permettent d'assurer un contrôle approfondi de l'atteinte des objectifs et d'actualiser l'analyse des risques.

► Le suivi permanent des indicateurs clés de l'activité, notamment ceux qui permettent d'évaluer les performances en matière d'achats de caoutchouc, de production industrielle et de réalisation des objectifs de ventes. Ces suivis permanents sont réalisés par des directions et départements dédiés, qui rendent régulièrement compte à la Direction Générale, à travers des rapports, réunions et groupes de travail.

► Les revues internes de processus, qui permettent d'évaluer l'efficacité du système de management de la qualité ISO 9001, et de mettre en œuvre des plans d'actions correctives.

► Des responsables, pilotes de processus et utilisateurs, qui mettent en œuvre dans le système de gestion intégrée SAP, un suivi permanent des activités réalisées par la société et rendent compte des conclusions de leurs travaux.

► Un Comité d'éthique qui analyse régulièrement toutes les situations contraires au Code de Conduite, qui lui sont remontées, et prend des actions qui permettent de renforcer l'environnement de contrôle de la société.

5. Surveillance du dispositif de contrôle interne

La surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques se présente comme suit :

► L'Audit Interne met en œuvre un plan d'audit annuel, établi conformément à la cartographie des risques, en vue de donner une assurance indépendante au Conseil d'Administration, au Comité d'Audit et à la Direction Générale, sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

► Des réunions mensuelles de suivi de l'exécution budgétaire et des activités, permettent à la Direction Générale de la SAPH de rendre compte de ses performances aux Directions Générales de SIFCA et SIPH. L'Audit Interne présente également les points d'audit interne et les risques majeurs au cours de ces réunions.

► Un Comité d'audit SAPH a été mis en place en décembre 2015 et va permettre, dès l'année 2016, de renforcer davantage la surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la société, ainsi que le contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière.

► Les réunions du Conseil d'Administration permettent de superviser l'ensemble du dispositif de gouvernance mis en place.

6. Limitation des pouvoirs du Directeur Général

En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, le Directeur Général soumet à un accord préalable du Conseil d'Administration aux actions suivantes :

► Conclusion d'accord de prêt ou d'emprunt, facilités de paiement, sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des tiers

impliquant un engagement financier supérieur à 100 millions de FCFA, non prévu dans le budget;

► Initiation de procédures judiciaires, abandon de créances ou transaction mettant fin à un litige, pour un montant supérieur à 50 millions de FCFA.

► Le budget annuel dès lors qu'il est adopté définit strictement le cadre d'action du Directeur général qui :

- ne peut engager, en cours d'exercice, des charges, qui n'auraient pas été prévues, au-delà d'un montant de 50 millions ou supérieures à 5% du poste budgétaire concerné;

- doit signaler au Conseil tout évènement susceptible de compromettre significativement le déroulement du budget adopté par le conseil;

► En matière de gestion des ressources humaines :

- Conclusion d'accord de prêt, facilités de paiement sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des employés impliquant un engagement financier supérieur à 10 millions de F CFA, non prévu au budget ou qui dépasse le budget ;

- Octroi à des employés soit, un salaire brut annuel supérieur à 30 millions, soit des conditions différentes de celles normalement en vigueur;

- Attribution à un cadre une augmentation de salaire supérieure à 20% ou des augmentations successives conduisant à une augmentation supérieure à 20% sur une période de 12 mois;

- Toute décision d'augmentation collective des salariés;

- Toute décision de licenciement collectif, dès lors qu'elle concernera plus de 10 (dix) salariés;

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET DES DISPOSITIONS PRISES POUR LES GERER

Les principaux risques auxquels la SAPH a été exposée au cours de l'année 2015 sont les suivants :

1. Risques liés à baisse des cours du caoutchouc sur le marché international

Ce risque décrit une situation de baisse continue des cours du caoutchouc sur le marché international. Ces cours du caoutchouc constituent la base des prix de vente des produits de la SAPH. Par conséquent, leur baisse affecte de manière très significative le chiffre d'affaires et les marges de la société.

Le graphe ci-dessous montre l'évolution des cours du caoutchouc depuis 2011.



Les conséquences de cette baisse des cours sur les activités de la SAPH sont les suivantes :

- Des résultats nets en baisse depuis l'exercice 2012, et négatifs depuis l'exercice 2014 ;
- Une capacité d'autofinancement des investissements et de l'activité réduite.

Les principales actions mises en œuvre par la SAPH pour faire face à ce risque sont les suivantes :

- Un plan d'économies sur tous les postes de charges de la société, qui a abouti, notamment, à des programmes de licenciements économiques.

- L'augmentation des capacités industrielles, afin de mieux absorber les coûts fixes et de générer des économies d'échelle. Eu égard à la baisse de la capacité d'autofinancement, cette augmentation des capacités d'usinage a été financée par emprunt bancaire. Un plan d'action d'optimisation du fonctionnement de ces capacités d'usinage est mis en œuvre pour maximiser les volumes produits et rentabiliser les investissements réalisés. Ce point sur les volumes sera détaillé dans le risque n°2 ci-dessous.

- Une restriction significative au niveau des investissements. Seuls les investissements indispensables sont réalisés et ceux-ci sont conditionnés par des études de faisabilité et de rentabilité approfondies. Une revue mensuelle de l'exécution du budget des investissements est réalisée par la Direction Générale et discutée avec les instances de gouvernance de SIPH et SIFCA, dans le cadre du Comité de Suivi SAPH.

- Les achats de caoutchouc font l'objet d'une politique de couverture contre les risques de baisse de cours, principalement par la recherche concomitante de contrats de ventes correspondant au moins aux cours des caoutchoucs achetés. Des réunions mensuelles de

Direction Générale sont organisées sur le sujet en vue d'assurer que les achats de caoutchouc réalisés correspondent à la fois aux besoins de production, et sont couverts par des contrats de ventes.

- L'optimisation des capacités de production est couplée avec la recherche permanente d'un mix de produits fabriqués de bonne qualité permettant de maximiser le chiffre d'affaires de la société. Les directions chargées de la production et de la qualité pilotent en permanence la réalisation des volumes et des qualités de production industrielle prévus. Cette partie sera détaillée dans le risque n°2 ci-dessous.

- Une gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement et des frais financiers qui en découlent, à travers une optimisation permanente des comptes de créances et dettes, ainsi que des stocks.

2. Risques liés aux volumes et mix de produits finis vendus

Ce risque décrit une situation dans laquelle la SAPH ne saisirait pas les opportunités de hausse des volumes et de la qualité de sa production industrielle, eu égard aux capacités installées de ses usines et aux marges de progression de sa chaîne de valeurs en termes de qualité des grades fabriqués.

En effet, pour maximiser son chiffre d'affaires et ses marges, la SAPH doit en permanence travailler simultanément sur des volumes plus importants et des grades de meilleure qualité qui pourraient être vendus à des prix plus compétitifs. Une recherche de volumes ne tenant pas compte des mix de produits fabriqués pourrait être pénalisante pour la société en termes de marges nettes, et même aboutir, au pire des cas, à des pertes de marges malgré des volumes de ventes en augmentation.

Par conséquent, dans le contexte actuel de baisse des cours du caoutchouc sur le marché international, la SAPH s'est engagée dans une politique de hausse simultanée des volumes et de la qualité de sa production industrielle, en vue d'obtenir non seulement des économies d'échelle, mais également d'optimiser son chiffre d'affaires de manière plus importante que la simple croissance des volumes.

Cette politique passe par une meilleure maîtrise des prévisions d'achats de caoutchouc, aussi bien en termes de volumes que de qualité. En effet, dans le contexte actuel, les hausses de production industrielle de la société ne peuvent être couvertes que par les achats de caoutchouc, vu que la production agricole propre de la SAPH ne devrait pas connaître d'augmentation significative au moins dans les 5 prochaines années.

Les principales actions prises pour accroître les volumes et la qualité de la production sont les suivantes :

► Au niveau des volumes, deux usines de grandes capacités ont été construites en 2014 et 2015 (BONGO et RAPIDES GRAH d'une capacité nominale respective de 10.8 tonnes/heure et de 10 tonnes/heure). Ces usines devraient permettre à la SAPH de réaliser des volumes de ventes record de 163 000 tonnes en 2016 (selon le budget) contre 124 000 tonnes en 2015, soit une hausse de plus de 30%. Grâce à une capacité industrielle plus importante que le budget de production 2016, la SAPH pourrait à moyen terme dépasser les 170 000 tonnes avec les usines existantes. Des projets de capacités industrielles supplémentaires sont également à l'étude pour les prochaines années.

► Au niveau des mix produits, la SAPH s'est dotée, il y a deux ans, d'une direction de la qualité, en vue d'améliorer sensiblement les grades produits, ainsi que le processus d'alignement de la production indus-

trielle avec la recherche des contrats de ventes. Des indicateurs de performance ont été définis pour suivre en permanence le respect des grades et des délais d'embarquement des contrats. L'ensemble de ce dispositif est en amélioration continue en vue de concilier en permanence la recherche de volumes de production avec l'obtention d'un mix de grades vendus d'une qualité toujours améliorée.

3. Risques liés au processus d'élaboration de l'information financière et des états financiers qui en résultent

La SAPH a procédé, en juillet 2015, à une migration, de ses anciens logiciels de gestion, vers le système d'information intégré SAP. Ce changement de système d'information est destiné à améliorer de manière significative la qualité et la disponibilité de toute l'information de pilotage et de reporting de la société, qu'elle soit financière ou non financière.

Un dispositif de contrôle interne a été mis en place pour que ce changement de système d'information, intervenu en milieu d'exercice 2015, n'entrave pas la capacité de l'entreprise à produire des états financiers fiables et sincères, non seulement au titre de l'exercice 2015 mais également des années suivantes.

En effet, le passage à un système d'information complètement intégré a induit des risques de conduite du changement, qui ont dû être gérés de manière efficace pour garantir la réussite du projet.

Les principales dispositions qui ont été prises sont les suivantes :

► La mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité de suivi du projet, dans l'approche participative qui correspond au style de management de la Direction Générale. Ces comités, qui ont vu la participation de toutes les directions de la société, se sont régulièrement réunis et ont permis de régler progressivement les problèmes de démarrage.

► Un processus de reprise des données efficace qui a permis d'assurer la continuité de l'information financière et opérationnelle, nonobstant le passage à nouveau système. Cette reprise des données a été accompagnée de rapprochements entre les différentes bases, en vue de garantir l'intégrité des données transférées dans le nouveau système d'information.

► Une analyse des impacts du changement de système d'information à tous les niveaux (organisationnel, comptable, risques et contrôle interne) et la prise d'actions pour adapter progressivement le dispositif de contrôle interne de la société. Cette démarche d'adaptation et d'amélioration continue du dispositif de contrôle interne, engagée en 2015, va se poursuivre au cours des prochaines années.

► La mise en place d'un groupe de travail spécifique pour la préparation de la clôture des comptes de l'exercice 2015. Ce groupe de travail s'est réuni régulièrement et a bénéficié de l'appui de l'audit interne, à travers notamment, une participation effective aux réunions et une revue des comptes à fin octobre 2015, en vue d'assurer la préparation de la clôture des comptes annuels.

TITRE 3 – AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTROLE INTERNE

1. La détermination des rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le Conseil d'Administration fixe les modalités et le montant de la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Le cas échéant, les avantages en nature qui lui sont attribués, sont fixés de la même manière. Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration, pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, sont basés sur des critères liés aux compétences, à l'expérience et aux responsabilités de chacun des mandataires sociaux.

2. Rémunération des mandataires sociaux

Les jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à un total brut de 32 millions de francs CFA. Ils sont traditionnellement répartis également entre ses membres.

3. Participation des actionnaires aux assemblées générales

La participation des actionnaires aux assemblées générale est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, pour chaque actionnaire, sur simple justification de son identité, à l'enregistrement comptable préalable de(s) action(s) à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans le registre de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, au plus tard au troisième jour ouvré précédant la réunion de l'Assemblée, à zéro heure, heures locales. Toutefois, il faut être propriétaire de cinq (5) actions pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires. Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Le Président du Conseil d'administration
Monsieur Pierre BILLON



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1 Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels établis conformément aux principes du Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (SYSCOHADA), sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

En ce qui concerne les registres de titres nominatifs prévus par l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, ils n'avaient pas été transmis par la société à la date de ce rapport.

Abidjan, le 13 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Édouard Messou
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un de ses administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la société et l'un de ses actionnaires détenant une participation supérieure ou égale à 10 % du capital social, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général, directeur général adjoint ou autre dirigeant social détenant une participation supérieure ou égale à 10 % du capital de la société, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours des exercices antérieurs.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2015.

2. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1. Convention d'assistance technique et de commercialisation avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Jacques HOLLANDER, représentant la société CFM,
- Monsieur Thierry SERRES, représentant la société Michelin Finance B.V.,
- Monsieur Olivier de SAINT-SEINE, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

a) Assistance technique

SIPH apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion, des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 1,5 % du chiffre d'affaires caoutchouc depuis l'exercice 2012.

Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007 et la charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2015 s'élève à 1 401 millions de FCFA.

b) Convention de commercialisation

SAPH s'est engagée à vendre à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à la société SAPH, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

Cette convention a pris effet le 1er juillet 1999 et est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 92 548 millions de FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2015.

2.2. Convention de compte courant avec Cavalla Rubber Corporation (CRC) en présence de SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Monsieur Marc GENOT,

- Monsieur Olivier de SAINT-SEINE, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

SAPH a consenti à la société Cavalla Rubber Corporation (CRC), une avance en compte courant rémunérée au taux d'escompte de la BCEAO majoré de 1,5 point, soit un taux fixe de 8,25 % au 2 février 2009, date de prise d'effet de la convention.

Le solde de cette avance est nul au 31 décembre 2015 et la SAPH n'a pas facturé d'intérêt au titre de l'exercice 2015.

2.3. Convention de mise à disposition de locaux à usage professionnels avec SIFCA

Administrateurs concernés

- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Madame Lucie BARRY TANNOUS,
- Monsieur Alassane DOUMBIA.

Nature et modalités

SIFCA met à la disposition de SAPH des locaux professionnels d'une superficie de 640 m² sis au lot 37 bis CS 63, Rue des Thoniers en zone portuaire. Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007 et est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

La convention prévoit que SAPH supporte une charge locative mensuelle de 6,4 millions de FCFA soit 77 millions l'année.

Au titre de l'exercice 2015, SAPH a supporté pour ces loyers professionnels une charge de 77 millions de FCFA hors taxes.

2.4. Convention de commercialisation de bois d'hévéas avec SANIA

Administrateurs concernés

- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Madame Lucie BARRY TANNOUS,
- Monsieur Alassane DOUMBIA.

Nature et modalités

SAPH s'est engagée à vendre à SANIA des copeaux de bois d'hévéas issus de l'abattage de ses arbres en fin d'exploitation.

**Société Africaine de
Plantations d'Hévéas
(SAPH)**

*Exercice clos le
31 décembre 2015*

Cette convention a pris effet le 12 février 2014 et est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Le prix de la tonne est fixé à 19 650 FCFA bord champ. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 460 millions de FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2015.

Abidjan, le 13 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Armand Fandohan
*Expert-Comptable Diplômé
Associé*

Édouard Messou
*Expert-Comptable Diplômé
Associé*

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ou les remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais alloué aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Abidjan, le 13 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Armand Fandohan
*Expert-Comptable Diplômé
Associé*

Édouard Messou
*Expert-Comptable Diplômé
Associé*

PROPOSITION DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08 JUIN 2016

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES ETATS FINANCIERS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui se soldent par une perte nette de 1.779.526.999 F.CFA.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2015 :

	en francs CFA
Perte de l'exercice	-1.779.526.999
Report à nouveau	40.374.066.604
Bénéfice à répartir	38.594.540.605
Affectation au report à nouveau	38.594.540.605

Cette résolution est approuvée à

QUATRIEME RESOLUTION : INDEMNITES DE FONCTION DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer une indemnité de fonction d'un montant de 82.000.000 FCFA aux Administrateurs pour l'exercice 2016.

Cette résolution est approuvée à

CINQUIEME RESOLUTION : RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation de Monsieur Jean-Luc Yao BEDIE, de nationalité ivoirienne, directeur de société, intervenue lors de la réunion du Conseil d'Administration datée du 04 décembre 2015.

Cette résolution est approuvée à

SIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS

L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est approuvée à



SECHOIR N' 1
32 PANIERS



Siège Social, Immeuble Ex SIT
Rue des Galions Zone portuaire
01 B.P. 1322 Abidjan 01
Tél. : + 225 21 75 76 76
Fax : + 225 21 75 76 40
+ 225 21 75 76 42
+ 225 21 75 76 43
Email : communication@sifca.ci

